L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 31 OCTOBRE 1875. 49me Année

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIETAIRES-EDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 31 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au Nord de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—marchandises sèches importées, lingerie et "Notions".

Calendrier des ventes à l'encan.
PAR C. E. GIRARDEY.

M. C. E. Girardey, un des encanteurs les plus populaires et les plus entreprenants de la Nlle-Orléans, publie dans nos colonnes, sous le titre ci-dessus, un sommaire des ventes de propriété, de stock, etc., qu'il doit faire dans le courant du mois. Ce tableau sera profitable aux personnes qui confient la vente aux enchères de leurs immeubles à M. Girardey, aussi bien qu'à celles qui, ayant des placements à faire, désirent se tenir au courant des ventes qui doivent avoir lieu. Les premiers bénéficieront d'une plus grande publicité, et les seconds pourront se renseigner d'un coup-d'œil en jetant un regard sur le calendrier de M. Girardey.

AJOURNEMENT.—La grande vente à l'encan de marchandises sèches, provenant de banqueroutes, qui devait commencer samedi, 30 octobre, rue du Canal No 100, par le ministère de M. R. M. Montgomery, a été forcément remise à MARDI prochain, 2 novembre, toutes les marchandises n'étant pas arrivées.

SPECTACLES.

Dimanche, 31 octobre 1875.

ACADÉMIE — Heinrich et Hettie avec Baker et Farron.

Les intérêts et le nombre.

Depuis que le système représentatif est devenu l'un des éléments essentiels des gouvernements, on a discuté sur la question de savoir si les intérêts ou le nombre devaient servir de base à la représentation ou en d'autres termes si le suffrage censitaire était supérieur au suffrage universel. Jusqu'en 1848, le suffrage censitaire existait dans presque tous les pays d'Europe, et l'esprit conservateur luttait prudemment contre les essais faits pour étendre le droit de suffrage. En France l'opposition demandait simplement l'adjonction de ce qu'on appelait les capacités, c'est-à-dire des citoyens exerçant des professions libérales, aux censitaires payant 200 francs d'impôt qui n'étaient qu'au nombre de 200,000. La révolution de février fut venue brutalement résoudre le problème, en étendant le droit de suffrage à près de dix millions de Français. Le suffrage universel était ainsi subitement implanté dans le Vieux Monde au grand étonnement des républicains eux-mêmes contre lesquels il ne devait pas tarder à se retourner.

Or, précisément parce que la coalition de tous les intérêts en France a permis de retourner le suffrage universel contre ceux qui l'avaient décrété, cette innovation révolutionnaire, au lieu d'être étouffée par la réaction, a été maintenue et l'exemple de la France a été imité par les nations voisines. Il n'est pas jusqu'à la Grande Bretagne, si attachée à ses vieux usages, qui n'ait étendu le droit de suffrage à presque tous les anglais.

En somme, la loi du nombre décide maintenant des élections dans la plus grande partie de l'Europe et elle dispose conséquemment du sort des intérêts. Mais l'application de cette règle de la majorité du suffrage universel, étant relativement récente en Europe, le nombre n'a encore fait sentir sa puissance que dans les questions politiques.

Le suffrage universel a été un instrument que les partis ont fait tour à tour manœuvrer à leur profit et qui, sous ces impulsions opposées, a donné les résultats les plus contradictoires, à des intervalles rapprochés.

Un écrivain du *Figaro*, Mr Saint Genest, lance un cri d'alarme à ce propos et s'étonne que personne ne combatte le suffrage universel, dans lequel il voit la source de tous les maux. Mais sa voix est isolée. Quelles que soient les arrières pensées de certains partis, aucun d'eux n'ose encore s'attaquer au suffrage universel.

Il est vrai que jusqu'à présent, dans l'ancien monde, cette loi du nombre, si sédduisante au point de vue de la théorie pure, n'a pas encore porté une atteinte sérieuse aux intérêts, et qu'elle les a rassurés dans plus d'une occasion par des élections pleinement conservatrices.

Mais, tandis que de l'autre côté de l'Atlantique, le jeune suffrage universel inspire assez de craintes pour que nul parti n'ose commencer l'attaque, voici que, sur la terre américaine, où le suffrage universel est aussi vieux que la république, une voix s'élève pour protester contre un système qui a compromis à la fois et les intérêts des privilégiés de la fortune et ceux des masses.

C'est dans le *Sun*, journal de Mr Dana, esprit éminemment libéral, disciple d'Horace Greeley, que nous trouvons la protestation suivante des intérêts lésés contre la loi aveugle du nombre.

1° Notre système politique ne fonctionne pas équitablement.

2° Les non contribuables ont beaucoup plus de votes que les contribuables n'en ont.

3° Il se trouve que les non contribuables battent par leurs votes les contribuables, même quand ceux-ci votent tous.

4° Les non contribuables n'ont goûté qu'un but, une forte taxe, parce que si une grosse somme est levée ils ont une bonne chance de s'emparer de l'argent.

5° Cette opération a continué pendant des années dans tout le pays et il est vraisemblable qu'elle continuera jusqu'à ce que la propriété dans beaucoup d'endroits ait été confisquée.

6° C'est là un pouvoir terrible et il est dans les mains de ceux qui ne paient aucuns taxe, mais qui ont tout à espérer de taxes excessives.

7° Cela revient alors à ceci que ceux qui possèdent la propriété sont sans force et sont soumis pour le reste de ceux qui ne possèdent pas de propriété.

8° Il n'y a qu'une révolution qui puisse arrêter cette tendance, les non contribuables ayant le pouvoir de faire une loi.

9° Tôt ou tard, le peuple américain sentira les effets de cette terrible erreur dans ses lois constitutionnelles.

Il n'y a là qu'un cri de détresse poussé au nom des intérêts en péril. Mais l'auteur des lignes qui précèdent n'a pas exposé la question sous son vrai jour.

Ce qui ressort de l'expérience faite dans la république américaine, c'est que le suffrage universel ne protège pas plus les intérêts des masses qui ne possèdent pas que ceux du plus petit nombre qui possède.

Quand les intérêts ont seuls le droit de représentation, on prétend qu'ils en profitent pour écraser la masse du peuple. Mais, si à ce système on substitue la règle du nombre on dit que, par suite de l'ignorance et de la crédulité des masses, on a assuré le triomphe d'une classe d'intrigants qui se soucient peu de semer autour d'eux la ruine et la misère pourvu qu'ils s'enrichissent. En s'attaquant aux intérêts de la propriété, ils atteignent les intérêts du travail qui est la seule richesse de leurs constituants. Le droit de suffrage est donc nuisible au peuple au profit duquel il a été créé et cela parce que le peuple manque de lumières.

Comment remédiera-t-on donc au mal? Faut-il alors retourner au suffrage censitaire, ou y a-t-il lieu d'espérer que l'éducation rendra le suffrage universel moins aveugle?

La question n'est pas encore soulevée pratiquement; elle n'est qu'indiquée. Mais nous pouvons déjà dire qu'en regard de certaines conditions à exiger des citoyens pour l'exercice du droit de suffrage, ce qui sans abolir le suffrage universel l'épurera, il faudra accorder aux intérêts, soit sous forme de représentation spéciale soit sous forme de droit de votes contre certaines taxes, des garanties sérieuses ou des moyens de protection contre l'abus du droit de taxation poussé jusqu'à la confiscation.

Il faut, en résumé, trouver un système mixte qui ne soit ni l'expression du nombre par les intérêts, ni la confiscation des intérêts par la règle du nombre, mais qui accorde une égale protection aux droits du travail et à ceux de la propriété qui est du travail accumulé. Problème difficile à résoudre, assurément, mais que le gâchis actuel de la société américaine pose comme réclamant l'attention des hommes d'Etat qui se préoccupent d'autre chose que du triomphe éphémère des partis.

LA QUESTION DE COULEUR DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES.—Les gens de couleur du Sud ne sauraient en vouloir aux blancs de cette section parce que ceux-ci sont opposés au mélange des races dans les écoles, car l'opposition vient d'un sentiment qui est commun aux blancs du Nord, républicains aussi bien que démocrates. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans le paragraphe suivant de la Charte de Chicago, Etat de l'Illinois:

Il sera du devoir du Conseil communal d'établir une ou plusieurs écoles pour l'instruction des enfants nègres et mulâtres, qui seront tenues dans une bâtisse séparée, et où les enfants de couleur entre cinq et vingt-et-un ans, résidant dans tout district d'école de ladite ville, auront la permission d'aller; et, dorénavant, il ne sera *plus permis* aux dits élèves d'aller à aucune école publique de la ville de Chicago, où des *enfants blancs* sont élevés—après qu'une école pour l'instruction des *enfants nègres et mulâtres* aura été établie.

Ceci est un exemple entre mille, car on peut compter au Nord les très rares écoles où des enfants de couleur sont admis avec les enfants blancs.

A PROPOS DE PROUDHON.—Un de nos lecteurs réclame parce que nous avons, dit-il, rangé Proudhon, l'illustre contradicteur de Frédéric Bastiat, parmi les partisans du laissez-faire, du laissez-passer. Nous n'avons pas voulu aller jusque là, nous avons dit qu'il avait lui-même prétendu la libre concurrence par opposition aux systèmes qui prétendent réaliser l'organisation militaire de la société. L'auteur de "L'Ordre dans l'Humanité" et des "Contradictions Economiques" a combattu avec autant de force les communistes qu'il a combattu les économistes, mais, démolisseur infatigable, il s'est gardé lui-même d'édifier un système absolu, car il avait trop bien dépeint dans sa théorie de la série, les évolutions nécessaires des sociétés, pour vouloir les enfermer dans un cercle infranchissable. Sans doute, il conclut à la réciprocité économique, mais il n'a pas fait un système absolu des moyens qu'il recommandait pour y atteindre. L'œuvre de Proudhon a été une œuvre de critique et d'analyse, et il reste à faire la synthèse des idées qu'il a semées dans la masse de ses écrits.

BIBLIOGRAPHIE MUSICALE.

M. Hubert Rolling, qui a depuis longtemps conquis un rang éminent dans notre monde musical comme pianiste et comme compositeur, a envoyé récemment à Paris une nouvelle composition poétique pour piano qu'il a dédiée à Mr. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire. Voici comment s'exprime dans l'*Orphéon* de Paris, au sujet de cette dernière œuvre du compositeur franco-louisianais, Mr. A. Elwart, professeur de composition au Conservatoire:

Voici un compositeur, notre compatriote alsacien, qui du fond de l'Amérique où il réside depuis plus de trente ans, nous envoie successivement des œuvres pour le piano qui par leur forme, le style qui leur est propre, on je ne sais quoi qui ne sent ni la spéculation ni le mercantilisme, nous causent de nouvelles et charmantes sensations. Aimant à traiter les sujets élevés, M. Hubert Rolling ne demande qu'aux choses du monde spirituel les titres de ses œuvres. Après *l'Appel à Dieu*, il nous offre le *Rêve des Concerts du Ciel*, et cette fois encore on peut dire en peu de mots que le savant et sérieux compositeur est à la hauteur de son sujet.

Divisé en six parties ayant entre elles une relation sonale et variant d'une par l'autre au souffle divin de l'inspiration, le *Rêve*, d'Hubert Rolling, est tout à la fois une page étincelante et une mine féconde d'étude d'expression et de vélocité pour les pianistes.

Ambroise Thomas, auquel l'auteur avait soumis son manuscrit, lui a adressé une de ces lettres dont le contenu n'a rien de commun avec les lourdes mièvreries de ce genre dont on fait ordinairement la charité aux inconnus qui les sollicitent. Poète et artiste, Hubert Rolling aime à fortifier ses œuvres en leur donnant des épigraphes due à la plume poétique de M. l'abbé Adrien Rouquette, et celui-ci par ces vers enthousiastes qui précèdent l'adoration (même partie du *Rêve*), a dû contribuer à exciter la verve de son collaborateur:

Que rien ici-bas ne m'arrête,
Que rien ne lorne mon essor,
Je veux, montant jusques au faîte,
Contempler Dieu sur le Thabor.

Une des plus brillantes élèves lauréat du Conservatoire a pris cette œuvre sous sa protection et bientôt il nous sera donné d'entendre non seulement chez Erard, mais encore dans nos principales villes d'eaux où la jeune virtuose doit aller faire admirer son beau talent.

A. ELWART.

Nous lisons, d'une autre part, dans l'*Art Musical*:

Monsieur Ambroise Thomas, vient par une lettre fort gracieuse, d'accepter la dédicace d'un morceau intitulé *Un Rêve des concerts du ciel*, que M. Hubert Rolling, pianiste compositeur de la Nouvelle-Orléans, va faire paraître. Cette œuvre symphonique, d'un auteur qui a déjà composé plusieurs œuvres remarquables, est appelée à avoir un brillant succès.

Mademoiselle Guitry, pianiste distinguée, professeur recherché par les familles et premier prix du Conservatoire, doit exécuter le morceau de M. Hubert Rolling dans plusieurs concerts de la saison.

Le *Rêve des Concerts du ciel*, sera publié à la Nouvelle-Orléans dans le courant de l'hiver.

RÉCLAMATIONS ÉTRANGÈRES A WASHINGTON.—Nous appelons l'attention des intéressés sur l'annonce de Allain Eustis. Ils y trouveront leur avantage.

☞ Un bon livre-guide, contenant sur la Nouvelle-Orléans et ses environs des informations complètes, serait réellement une œuvre précieuse. C'est justement celle à laquelle Mr. Waldo a travaillé d'une manière sérieuse, et tel est le but de son livre qui paraîtra le mois prochain.

BANQUE DES TRAVAILLEURS. — Cette banque établie au No 94 de la rue du Canal, près Camp, est une des institutions les plus utiles et les plus recommandables de notre ville, à cause des précieux services qu'elle rend aussi bien à la classe ouvrière qu'à la classe riche de notre communauté. Elle reçoit des dépôts sur lesquels elle accorde un intérêt qui varie, suivant l'engagement qu'elle contracte vis-à-vis des déposants, lorsque ceux-ci s'engagent à ne retirer leur argent qu'après un temps déterminé et à recevoir en retour de leurs dépôts des certificats qui portent les dates des échéances des dépôts. Elle a également un département—proprement dit d'épargnes—où un intérêt de six pour cent est alloué sur toutes les sommes déposées pendant six mois. Les bureaux de cette banque sont ouverts tous les soirs de six à sept heures.

ASSURANCE SUR LA VIE DES ANIMAUX. —L'épizootie sévit en ce moment. Ceux qui ont des chevaux et des mulets feraient bien de les assurer au bureau du "La. Benev. Live Stock Insurance Asso.," 60 rue Baronne. La précaution est toujours la mère de sûreté.—Cette assurance a su mériter la faveur du public et se trouve maintenant dans une situation des plus florissantes. Nous la recommandons donc à ceux qui ne veulent pas jouer avec les chances de la maladie, car on peut subir de fortes pertes en quelques instants. Les esprits forts feraient bien de peser cette considération. Un des meilleurs vétérinaires de la Nouvelle-Orléans a été employé exprès contre l'épizootie et ses services sont d'un prix inestimable en ce moment.

Gymnase pour les dames, rue du Canal 207.—Voyez la colonne des amusements.

N'OUBLIEZ PAS, qu'au Magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne, l'on se chausse à bien meilleur marché que dans tout autre établissement.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp, 5.

Achetez vos chapeaux d'enfants au Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

— Un ivrogne a trouvé plaisant de mettre sur sa carte. *Membre du Hoquet-Club.*

LE QUATORZE SEPTEMBRE.—Mr Albert Fabre nous prie d'annoncer que par suite d'obstacles qu'il ne pouvait prévoir, la publication du "Quatorze Septembre" n'aura pas lieu ce matin, comme il l'avait annoncé, mais DIMANCHE PROCHAIN, le 7 de novembre.

RETOUR.—Nous apprenons que Mr Edward Bermudez, qui était revenu de France avec sa famille par le vapeur "Ville de Paris", est arrivé ici vendredi soir, dans un état de santé très florissant. Mr Bermudez se trouve donc plus disposé que jamais, après quelques mois de vacance, à reprendre l'exercice de sa profession d'avocat où il a su faire apprécier si bien son caractère et son talent. La nouvelle de son retour sera accueillie sans doute avec grand plaisir par ses nombreux clients et amis.

ASSOCIATION LUSITANE PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.—Le Président de cette excellente Société nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

Nlle-Orléans, 29 octobre 1875.

Messieurs,—Veuillez, comme un acte de charité, annoncer au public que l'Association Lusitane Portugaise de Bienfaisance fera une quête, le jour de la Toussaint, au pied de son tombeau, dans le vieux Cimetière St-Louis, au profit des orphelins du Troisième District.

JOSE BARRANGUE, Président.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Enfin, il s'opère ce soir, dans le programme du spectacle de l'Académie un changement qui ne sera pas mal accueilli par ceux qui suivent régulièrement les représentations de Baker et Farron. "Conrad et Lizette" fait donc place à une pièce écrite expressément pour les deux comiques de genre, intitulée: "Heinrich et Hattie". Dans le cours de la représentation, Baker et Farron introduiront des danses et des chansons nouvelles que notre public n'a jamais applaudies. Outre le puissant attrait qu'offre ce spectacle, l'orchestre exécutera pendant les entr'actes des morceaux de plusieurs grands opéras.

THÉATRE ST-CHARLES. — L'inauguration de la saison de ce théâtre a lieu demain soir, et M. Oliver Dowd Byron y fait ses débuts, secondé par une troupe parfaitement organisée. La liste des artistes qui composent cette troupe est trop longue pour lui donner place ici, mais nous y trouvons des noms qui ne sont pas étrangers à notre public; et tout en prédisant aux habitués du St. Charles une saison brillante, nous devons féliciter le directeur du *Vieux Drury* de l'heureux choix des sujets qu'il a fait dans la formation de sa troupe.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE. —Nous apprenons avec plaisir qu'il vient de se former en notre ville, une association dramatique de ce nom, et qu'à sa première réunion tenue hier soir, à la salle de "l'Harmonie," elle a élu ses officiers dont les noms seuls sont pour nous une garantie de succès. Les jeunes gens qui font partie de cette association appartiennent tous à l'élite de notre population louisianaise, et le but qu'ils ont en vue, celui de se perfectionner dans l'art de Bien Dire en se livrant à des exercices de mémoire, est trop noble pour que nous ne les félicitions pas en souhaitant à leur œuvre une prospérité de longue durée.

MM. Cressy, Raimondy, Dessommes, Pallié, Roux et Lazarre nous ont honoré de leur visite hier soir et nous ont informés que l'*Abeille* avait été choisi comme journal officiel de l'association. Les membres de l'Association Dramatique Orléanaise voudront bien agréer nos remerciements sincères pour le compliment flatteur dont nous avons été l'objet de leur part.

CAFÉ CHANTANT.—On verra plus loin que le Café Bismarck a réengagé MM. Rossi et Sig. Repetto du Grand Opéra de Paris, ainsi que la célèbre tyrolienne Mlle Rost, dont la magnifique voix ne manque jamais d'exciter l'admiration de ceux qui l'entendent. Avec des artistes de cette valeur, le Café Bismark est sûr de conserver la vogue.

GOLDEN HARP SOCIAL CLUB.—Ce Club donnera son troisième bal annuel Samedi, 4 décembre, dans la belle et vaste salle de l'Exposition, rue St-Charles. Nos remerciements au Club pour la gracieuse invitation qui nous a été adressée.

LE CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.—Les heures de départ et d'arrivée sont changées à partir de ce jour, 31 octobre. Le train express partira le matin à 7 heures 20 minutes et le train de la malle le soir à 5 heures et demie. Le premier arrivera le soir à onze heures et demie et le second à minuit et demi. Le train d'agrément arrivera tous les lundis à 10 heures et demie du matin. Voir l'annoncé.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp, 5.

Chapeaux du dernier genre pour enfants à bon marché au Robt. E. Lee.

Gym nase pour les dames, rue du Canal 207.—Voyez la colonne des amusements.

—BORDEAUX, 8 octobre.—Hier a été célébré au château du Bouilh le mariage de Mlle Borbonia Hubert de Lisle, fille de l'ancien sénateur, aujourd'hui conseiller général de la Gironde, avec M. Fauqueux, ancien sous-préfet et grand propriétaire.

La bénédiction nuptiale a été donnée dans la chapelle du château par S. E. le cardinal Donnet.

Les témoins de la mariée étaient: M. Jules Brame, député du Nord et M. Ferdinand de Lesseps. La jeune et belle Mme de Lesseps en robe blanche et mauve avait accompagné son mari. Dans l'assistance, on remarquait: MM. le vice-amiral Dompierre-d'Hornoy, député de la Somme; Bonnet, député de la Gironde, et un grand nombre de notabilité.

Après la messe, un déjeuner froid a été servi aux 300 invités dans les salons du château, où plusieurs tables avaient été dressées. L'une d'elles exclusivement composée de femmes était présidée par Mme de Lesseps.

Mlle Hubert de Lisle porte le nom de Borbonia, en sa qualité de filleule de l'île Bourbon, dont son père fut longtemps gouverneur.

—La cristallerie de Saint-Louis vient de faire fabriquer, pour le fumoir du vice-roi d'Egypte, un porte-cigares qui doit lui être offert par l'un de ses obligés. Ce porte-cigares, qui a été payé fr. 6,000, contiendra fr. 1,200 de cigares, du prix de fr. 5 chacun. C'est en fumant des cigares de ce prix-là que les grands financiers de la Turquie, le sultan à leur tête, se sont laissé acculer à la triste nécessité de prendre les mesures financières que l'on sait.

—Après les secours accordés aux victimes des dernières inondations, voici venir le tour des sauveteurs à récompenser.

Nous trouvons au *Journal officiel* trois nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. Les considérants du décret nous dispensent de tout commentaire.

Les nouveaux titulaires sont:

MM. Dumas, commissaire central de police à Toulouse: A montré un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge, s'est exposé aux plus grands dangers;

Gendre (Jean), dit *Pouyat*, pêcheur à Verdun, monté dans une barque, n'a pas quitté la rivière pendant trois jours, et malgré son grand âge (il a soixante-quinze) a sauvé, d'abord (2) personnes un jour, 25 le lendemain et depuis s'arrêche 70 personnes à une mort certaine;

Lapart (Antoine) a sauvé 72 personnes dans des maisons envahies par les eaux, négligeant pour cela ses intérêts personnels;

Coudere (Jean) a, pendant deux jours et une nuit, sauvé 65 personnes dans la plaine de Montech (Tarn-et-Garonne).

— Une amusante historiette du *Charivari*:

La plupart des Parisiens connaissent la dimension exagérée des oreilles de M. Francis Sarcey.

Un soir raillait à ce propos l'éminent critique qui n'eut rien de plus pressé que de lui répondre:

—Vous avez raison, monsieur, j'ai des oreilles très grandes pour un homme.... mais convenez aussi que vous en avez de beaucoup trop petites pour un âne.

— Huit cents instituteurs suisses sont en ce moment réunis à Lucerne pour s'y livrer aux exercices militaires. Ils sont divisés en deux bataillons, l'un français et l'autre allemand.

L'instruction marche bien, les jeunes instituteurs montrent du zèle et de la bonne volonté; ils rentreront sous peu dans leurs foyers et pourront à leur tour instruire leurs cadets.

Des officiers supérieurs se sont intéressés à ces recrues et ont suivi leurs travaux. Le chef du département militaire fédéral a passé deux jours à Saverne pour apprécier les travaux. Un colonel roumain qui étudie l'organisation militaire suisse, leur a également rendu visite, et l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne a passé quatre jours à Lucerne.

Le rédacteur en chef de l'*Ami de l'ordre*, journal bonapartiste, de Clermont-Ferrand, est assigné, pour attaques envers la Constitution, devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme. L'affaire viendra vers le 15 de ce mois.

— Echo de la police correctionnelle:

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous déjà été condamné?

LE PRÉVENU. — Non, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT. — Eh bien, asseyez-vous: vous allez l'être!

LE JOLI PIED est l'ornement le plus complet de la femme, mais il faut qu'il soit bien chaussé. La clientèle du Magasin Bleu est remarquable sous ce rapport-là.

Gymnase pour les dames, rue du Canal 207.—Voyez la colonne des amusements.

KOCH—BECH—Marié, le samedi, 23 octobre 1875, à la résidence de la mère de la mariée, par le pasteur Koelle, Mr ANNIBAL R. R. BECH à Mlle CAROLINE E. M. KOCH, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Marié, le 26 octobre 1875, à la résidence de la mère de la mariée, par le Rév. Geo. R. Upton, de l'église St-Paul, HELENA V. fille de feu le Dr Jno. P. Innerarity, de Mobile, Ala., à Mr MARCELL T. DUCROS, de la Nlle Orléans, Lne.—Pas de cartes.

Mr. Jno. P. Innerarity, de New-York, N.-Y., et de Mobile, Ala., sont priés de reproduire cette annonce.

Décédé hier à minuit, HENRI CRUZAT, à l'âge de trente quatre ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 1/2 heures P. M.

Le convoi partira de la maison mortuaire No 72 rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Dauphine.

IN MEMORIAM.

L. F. GENÈRES.

Décédé au Havre, France, le 24 octobre 1875.

Le 30 octobre 1875, à une réunion du New Orleans Stock Exchange, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Il est résolu, que la mort de M. L. F. GENÈRES a privé la communauté d'un citoyen distingué et cette société d'un de ses membres les plus capables et les plus honorés; d'un homme dont la perte est douloureuse non-seulement pour sa famille mais encore pour ceux qui avaient des relations avec lui dans la société et dans les affaires.

Il est résolu, que par respect pour sa mémoire, le Stock Exchange s'ajourne jusqu'à mardi prochain, 2 novembre.

Il est résolu, que ces résolutions seront inscrites; qu'elles seront transmises à la famille du défunt et publiées dans les journaux de la Nlle-Orléans.

(Signé)

E. H. LEVY,
F. O. FAZENDE, } Comité.
GEO. BINDER,
W. R. LYMAN,
A. A. BRISMAUD, Secrétaire. President.

31 oct—1t

3e ANNÉE.

Une messe sera célébrée à la cathédrale St. Louis le mardi 2 novembre 1875, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de MADRE ATHALIE HIGONNET, fille de Pierre Higonnet et de Catherine Gorton.

Les amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

Je la part de son père, de sa mère, de ses tantes cousines, cousines et de ses nombreux amis.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Marcel T. Ducros à Mlle Hélène V. Innerarity.
Alexis F. Fischer à Mlle Marie C. Kaul.
Annibal S. R. Bech à Mlle Caroline E. M. Koch.
Anthony Hopkins à Mlle Mary E. Ruchlieb.
Alexis F. Stoher à Mlle Mary O. Know.

DÉCÈS.

Friedrich Heitman et ans, Brême.
Gilspeld James, 42 ans.
L. F. Genères, Alexandrie (V. régne).
Mary Farmer, veuve Henry Spearing, 76 ans, Angleterre.
A. E. Barber, 18 ans, Kentucky.
Marguerite Girod, 81 ans.
Dr. Charles Hamilton, 42 ans, Angleterre.
Mlle Agnes Maria O'Boyle, Irlande.
Eugène Hoffman, 2 ans, fils de John Cotter.
Lucie F. Miller, 56 ans, Kentucky.
Marie Louise, fille de Frank Cassecino et de W. Schneider.
Un enfant de 17 mois, de Thos. H. Hunt.
Marie Lodoska Hebert, épouse de John Brousse, 52 ans.
Un enfant de 5 mois d'Edwin et Sarah Marks.
Un enfant de 4 ans et 3 mois de A. M. Pike et Frances Borbank.
Un enfant de 2 ans et 9 mois de Joseph et Emma McKirgy.
Robert Dudley, 27 ans, Nlle Orléans.
Joseph Hotard, 31 ans, décédé à la Pointe Coupée.
Jean Marie Navarre, 16 ans, France.
Georgette H. Favier, épouse d'Henry Briehl, 43 ans.
H. W. Westholz, Nlle-Orléans.
Sarah Ann Kane, 4 ans, fille de John, de 4 ans, seule enfante de John J. Oldiere et de Minerva S. Clapp, de 3 ans.
Mlle Alice Noonan, 24 ans.
Un enfant d'un an et 5 mois, de Denis Farney.
Un enfant de 3 mois, d'Edwin et Sarah Marks.
Mamie Powers, 15 ans et 7 mois.

Tapis, Toiles cirées, Rideaux,
17 RUE DE CHARTRES 17.
BROUSSEAU & SON,
Importateurs,
Offrent, à des prix, en gros et en détail.

WILTON et AXMINSTER	75	pièce.
VELOURS	100	"
BRUXELLES, BODY	250	"
BRUXELLES TAPISSERIE	200	"
TROIS PLIS	60	"
TAPISSERIE et 2 plis extra Super	100	"
SUPERFINE, FINS, etc	90	"
CHAINE COTON, etc	60	"
VENITIENS pour vestibules et escaliers	75	"
CHAINE à 6c. aune et à raies	50	"
TOILES CIRÉES	150	"
NATTES	700	"
COCO, jute et manille	150	"
RIDEAUX, dentelle et dentelle Nottingham	250	"
STORES, Ouverture de fenêtres et de Pianos		
BECQUETELLE, COTELINES, TERRIES.		
TÉLICHE, ZÉBRE, CUIR.		
CRIN et IMITATION		
CORNICHES, Rosaces, Patères et Bandes.		
COUTIL à Matelas, toute qualité, à 7 1/2c. et au-dessus.		
BURLAPS, par balle, pièce et yarde.		
CRETONNES, Satin, Croisée français.		
COUVERTURES de tables et couvertures Victoria en rouge et à l'huile et en garance.		
BAGUETTES D'ÉCALIERS, Glands de lit et de store, etc.		

31 oct—Dim. Merc. et Ven.—1P

WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)
94.....RUE DU CANAL.....94
VOL. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice Président.
J. B. MONDIEGUE, Caissier.
Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.
Intérêt sur les dépôts payé semi-annuellement.
Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.
LETTRES de change et de crédit sur les villes et pays:

Angers.	Montpellier.
Angoulême.	Nîmes.
Bordeaux.	Nice.
Bergerac.	Niort.
Bayonne.	Périgueux.
Cette.	Poitiers.
Châtellerault.	Pau.
Lyon.	Paris.
Lorient.	St-Jean d'Angely.
Marseille.	Toulouse.
Havre.	Lisle.
Rouen.	Tarbes.
Nantes.	Nancy.
Tours.	Blois.
Calais.	Metz.

POUR la convenance des classes ouvrières et de ceux de ses clients qui n'ont pas le temps de faire leurs dépôts de 9 à 3 heures, cette banque a décidé les Jeudis et Samedis, cet ouverte, pour recevoir les dépôts seulement, tous les soirs de 6 à 7 heures.
J. B. MONDIEGUE, Caissier.

Association Dramatique Orléanaise.
A une réunion tenue le Samedi, 30 octobre 1875, les officiers suivants ont été nommés pour l'année courante.
Président—P. FOUROHEY.
Vice-Président—P. J. TERRARD.
Secrétaire-général.—J. N. AUGUSTIN.
Secrétaire des Finances.—A. C. ROUX.
Trésorier—E. NORES.
—Comité de Direction.—
EGD. HINCKS. L. BURTHE.
L. LAFARGUE. A. G. NICOLOPULO.
F. BRIERE. A. DESSOMMES.
R. RAIMONDY. L. ARNAULD.
31 oct—

Bureau de Prêts.
17.....RUE BARONNE.....17
AVIS est, par le présent, donné à ceux que cela concerne, que tous les gages non retirés, dès jusqu'au 31 août, seront offerts en vente à partir du 15 de novembre prochain, à moins que les intérêts ne soient payés.
OTTO SCHWANER,
31 oct—1P Propriétaire.

Salle de la Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle,—rue Ursulines, entre Marais et Villere.—Les membres de la Société, et le public en général, sont notifiés qu'ils pourront visiter la salle de l'association qui sera ouverte les jours de la TOUSSAINT ET DES MORTS, de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., et qu'une Quête sera faite durant ces jours au bénéfice de la Société Sainte Famille, située du Bayou.

Le Jour des Morts, à 2 heures P. M., aura lieu à la salle la cérémonie en commémoration des sociétaires décédés; le public et les parents des sociétaires décédés sont invités à y assister.

Par ordre du Président,
31oct— ROBERT WILLARD, Secrétaire.

AVIS.—Société des Francs Amis.—Une cérémonie funèbre aura lieu au local de la Société, rue St-Jean-Baptiste, entre Bagatelle et St-Antoine, LUNDI, 1er novembre 1875, jour de la Toussaint, pour le repos des âmes des Frères décédés. Les parents, amis et connaissances des membres sont priés d'y assister.

N. B.—Les membres sont requis d'être ponctuels.
H. THÉZAN, président.
E. HEWLETT, secrétaire. 31oct—1t.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los miembros que componen esta sociedad se reunirán reunidos en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y San Claude, el Lúnes 1° de Noviembre (dia de todos los Santos) á las 3½ de la tarde, para asistir á la conmemoracion de los socios difuntos, segun lo dispuesto en Asamblea General celebrada el dia 3 de Octubre 1875.

No habrá una colecta á beneficio de los interesados del 3er Distrito.

Se requiere la mayor puntualidad.
Por orden del Presidente,
JOSÉ MUÑIZ, VICENTE PLANELLAS.
Secretario. 29oct—3t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—La société fera le jour de la Toussaint, une quête au profit de l'Asile des Orphelins du Troisième District, au vieux Cimetière St-Louis et au Cimetière St-Vincent de Paul.

La Direction fait un appel à toutes les personnes charitables qui voudraient venir en aide à ces nombreuses infortunes.

Par ordre du Président,
H. GROD,
E. SIMON, Secrétaire. 29oct—3t.

Marchandises Sèches d'Automne et d'Hiver!
J. TURCOTTE
158 - - Rue du Canal - - 158
Maison Blanche, coin Baronne.
Fera l'ouverture, LUNDI 25 Octobre, d'une immense quantité de MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER, consistant en
ETOFFES pour robes, nouveau genre
ETOFFES pour DEUIL,
CHALES, COUVERTURES, BONNETERIE, Articles de Ménage, etc., à des prix excessivement bas.
Annonce
500 pièces Nattes blanches et à carreaux.
31oct— J. TURCOTTE.

Annonce Extraordinaire.
LEVY,
Au No 137 de la rue du Canal,
LE DÉBALLAGE D'AUTOMNE ET D'HIVER
AURA LIEU
LUNDI 8 NOVEMBRE
et continuera toute la semaine.
Nos nouveautés de Paris nous arrivent en ce moment; il n'y trouve beaucoup d'articles que n'a aucune autre maison de la Nouvelle-Orléans.
GARNITURES DE ROBES
en profusion, que nous avons importées nous-mêmes et détaillons à des prix qui sont au-dessous de ceux du gros.
Toutes les nouvelles nuances de Velours soie, Franges soie et laine, Garnitures plumes noires en couleur, Guipures, Tresses, toutes les nuances à Soieries à garnitures, bleu de ciel, bleu saut, bleu de marine, vert foncé, prune, etc. Les mêmes articles en noir. Les assortiments ont le plus complet de la ville, et n'auront aucune difficulté à trouver les nuances des garnitures pour les couleurs de leurs robes.
Une grande variété de Boutons. Les modèles en robes sont spécialement invités à venir examiner notre stock de garnitures, nous leur allouerons un fort escompte.
Venez immédiatement choisir vos nuances chez
LEVY,
Au No 137 de la rue du Canal.
31 oct—1t

M. L. BYRNE & Co.,
AU No 163 DE LA RUE DU CANAL.
OFFRENT aux acheteurs pour du comptant, d'immenses quantités de
Marchandises sè